

ACCESSIBILITÉ

A Lyon, 50% des bâtiments municipaux aux normes d'accessibilité d'ici 2026

Françoise Sigot | actus experts technique | France | Publié le 12/02/2025

En doublant le budget consacré à l'accessibilité et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes question du handicap, la capitale des Gaules déploie une multitude d'actions pour parvenir à être inclusive.

**Visite de chantier de mise aux normes d'accessibilité de la MJC Lyon Duchère.**

Au pied du plateau de la Duchère dans le neuvième arrondissement de Lyon, la MJC du quartier épouse les formes de la colline. Erigée sur trois niveaux, le bâtiment largement vitré construit en 1966 offre des vues imprenables sur la capitale des Gaules, mais question d'accessibilité ^[1], le compte n'y était pas. Seul un escalier intérieur permettait de franchir les trois étages, sans aucun accès direct depuis la rue qui longe cet édifice sur rez-de-chaussée, tandis que l'entrée était située sur la partie haute. En travaux depuis quelques semaines, il se met au diapason des exigences de la loi handicap ^[2]. Ses 1300 mètres carrés seront d'ici septembre entièrement réaménagés. « Nous installons deux ascenseurs à l'intérieur et à l'extérieur et nous créons une deuxième entrée sur la partie basse du bâtiment », explique Sébastien Mazet, architecte de cette rénovation. Le projet prévoit par ailleurs une mise aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les espaces de circulation, toilettes et les vestiaires des salles dédiées à la pratique sportive. La salle de spectacle sera elle aussi mise aux normes.

Des moyens doublés

Un chantier de 4,5 millions d'euros représentatif de l'effort consenti par la ville pour l'inclusion. « Lorsque nos sommes arrivés en 2020, 11% des bâtiments municipaux étaient accessibles aux personnes handicapées, aujourd'hui, nous sommes à environ 30% et nous maintenons l'objectif de 50% d'ici la fin du mandat », explique Grégory Doucet, le maire de Lyon. Pour réduire sa dette d'accessibilité, la collectivité a doublé son budget pour atteindre 16 millions d'euros sur le mandat. « Nous avons désormais cinq agents qui travaillent sur ce sujet, contre un seul en 2020 », ajoute Laurent Bosetti, adjoint délégué au handicap. Les bâtiments profitent largement de cet effort, mais la politique municipale se traduit aussi par des actions plus ciblées, à l'image de la distribution de kits d'inclusion dans les écoles pour accompagner dans leurs apprentissages, les enfants porteurs de handicaps cognitifs et invisibles.

Un mode de faire inclusif

Cet ensemble de mesures compose le plan handicap adopté fin 2023. Celui-ci repose sur un travail partenarial conduit notamment avec les associations représentant les personnes en situation de handicap dans le cadre de la commission communale pour l'accessibilité. Il implique également l'ensemble des élus municipaux de tous les groupes politiques et de tous les arrondissements et des partenaires institutionnels. « Nous avons un exemple à donner à toute collectivité pour embarquer l'ensemble des acteurs de la ville », défend Grégory Doucet. Ce plan handicap permet donc non seulement de définir les actions à mener, mais aussi de suivre leur réalisation. Et bien souvent, les chantiers de mise aux normes d'accessibilité vont de pair avec des travaux permettant une meilleure isolation des bâtiments ^[3] pour gagner en confort d'usage et en économie d'énergie. En 2024, 300 actions ont ainsi vu le jour, avec comme guide trois priorités : l'accessibilité des entrées ; des accueils et l'accès aux prestations des services publics. Ce nombre devrait progresser cette année.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Accessibilité des transports : bilan peu satisfaisant malgré des progrès
- Le Cerema vient en aide aux collectivités sur l'accessibilité